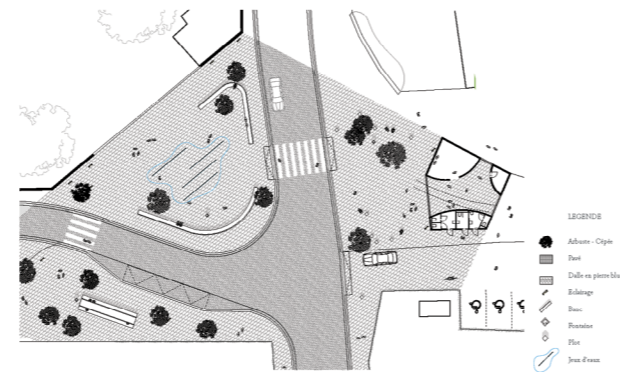
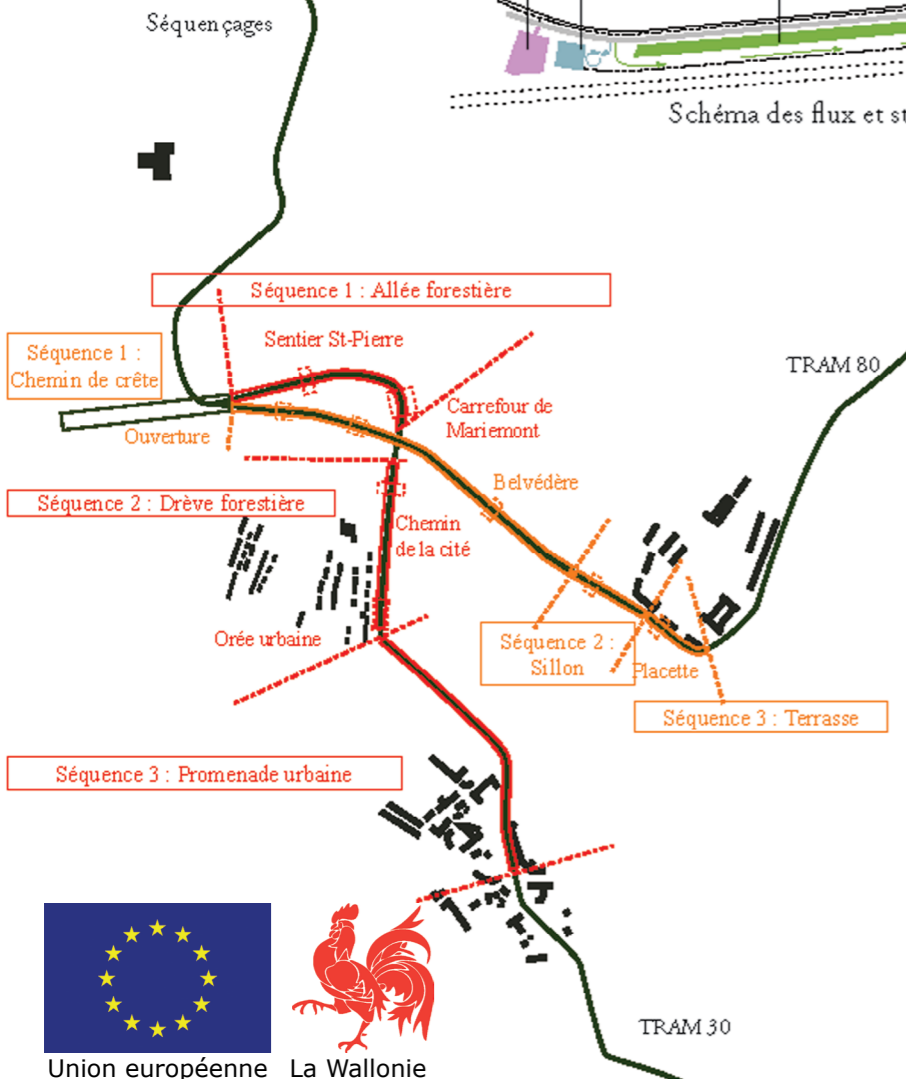
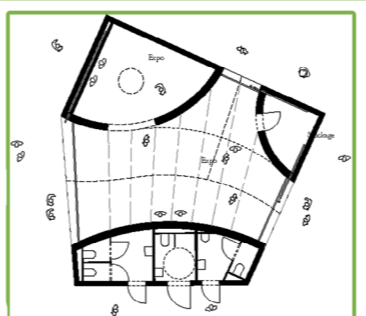
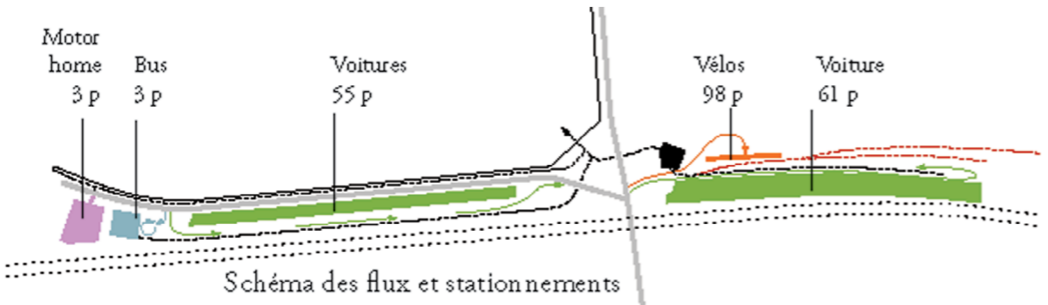


Présentation de la pré-esquisse du projet «d'Aménagement de l'Espace public autour du Domaine de Mariemont»

Le projet «Aménagement de l'Espace public autour du Domaine de Mariemont» dont le bénéficiaire est la Commune de Morlanwelz a été approuvé par le Gouvernement wallon pour un coût total qui s'élève à 3.737.071,20€. Les réalisations prévues sont subsidiées à 40% par l'Europe et 50% par la Wallonie soit un total de 90% de subsides.

Maître d'ouvrage : Commune de Morlanwelz.
Equipe auteur de projet :
VERS.A / BASE / BOYDENS / UTIL
Co-financement : FEDER - Région wallonne - Commune de Morlanwelz



Objectifs : revaloriser l'espace public à l'entrée inférieure du Domaine de Mariemont, en augmenter la faible fréquentation, en faire un pôle de départ vers les autres attractions touristiques de Morlanwelz et vers le centre-ville.

Le projet s'articule comme suit :
1. L'aménagement des abords de l'entrée inférieure du Domaine avec le Parvis (placette) et les Espaces de Stationnement.
2. L'aménagement des anciennes voies vicinales en Chemins Forestiers.
3. La construction d'un Pavillon «info tourisme». Ce pavillon d'accueil situé à la croisée de différents chemins, avec fonction première de lieu d'information touristique, se présentera comme un catalyseur pour le carrefour de la Chaussée de Mariemont, de

la rue du Parc et des voies vicinales. Il sera un rappel de l'architecture ferroviaire (pont, tunnel, briques...) par sa spatialité faite de voûtes, d'arcs et de galeries. Il répondra également aux contingences pratiques (sanitaires) générées par la présence d'un public sur les lieux.

Historique du projet :
Une procédure de marché en 2 temps a été mise en place et 13 candidatures ont été reçues. Le Comité de sélection (Jury), constitué en vue de la désignation d'un auteur de projet, s'est réuni une première fois le 3 novembre 2010 pour la sélection qualitative. 5 candidats ont ainsi été choisis pour présenter une offre sous la forme d'une pré-esquisse illustrant leur vision du devenir de la zone.

Le 6 avril 2011, un lauréat a été retenu sur base d'une présentation orale devant le Comité de sélection. Il s'agit du bureau d'architecture VERS.A, constitué d'une équipe jeune et très motivée.

Une phase d'étude conséquente a permis d'aboutir au stade de l'avant-projet qui a été présenté ce jeudi 1^{er} mars 2012 au Conseil communal de Morlanwelz. Cette étape réalisée, la constitution du dossier de demande de permis est amorcée.

La phase de réalisation du projet débutera en principe dans le courant du mois de septembre 2012.

François Devillers,
Echevin des Finances et du Tourisme

